• (4.50 p.m.)

Toutes ces propositions, dans l'ensemble, accéléreraient le rythme du progrès économique au pays et permettraient d'assurer des emplois à ceux qui sont dans le dénuement. Je sais très bien que l'école économique conservatrice dira: «C'est cela, vous trouvez du travail pour les gens, l'inflation va donc sévir à nouveau.» C'est tout à fait juste, monsieur l'Orateur; à défaut d'autres politiques, c'est exactement ce qui va arriver. Naturellement, ce ne sera pas tellement différent de ce qui va se passer de toute façon, même avec le rythme lent du redressement économique. Une nouvelle inflation est déjà prête à germer, par suite des hausses de salaire accordées en 1970, dont la moyenne dans les industries les plus puissantes, de 500 employés ou plus, s'établissait à 8.8 p. 100. Ainsi, si l'on revenait, au Canada, à une politique de plein emploi, le taux de l'inflation ne serait pas tellement différent de ce qu'il était tout d'abord. De fait, si tous les Canadiens obtenaient des augmentations de salaire comparables à celles des gens qui se sont arrangés pour obtenir 8.8 p. 100, le taux de l'inflation serait le plus élevé que nous ayions eu au cours des vingt ans qui ont suivi la guerre de Corée. Il n'y a qu'un seul moyen d'éviter cela: établir immédiatement des principes directeurs obligatoires sur les prix et les salaires. Je ne connais pas d'autre moyen de mettre en œuvre la double politique du plein emploi et de la stabilité des prix.

Je dois vous expliquer ce que j'entends par principes directeurs obligatoires sur les salaires et les prix. Je ne veux pas dire que le gouvernement établirait des niveaux particuliers de prix et de salaires, car je sais d'expérience qu'il n'a pas la compétence voulue pour cela. Je veux dire qu'il limiterait la rémunération du capital sur les investissements industriels à la rémunération à long terme, et cela devrait suffire à attirer les nouveaux capitaux nécessaires à de nouveaux investissements. La hausse des salaires se limiterait à l'augmentation moyenne du rendement par personne dans l'effectif de la main-d'œuvre et cette moyenne pourrait également s'échelonner sur une petite période.

Comme Galbraith, cette politique ne me paraît nécessaire que dans le secteur semi-rigide de notre économie, j'entends par là les énormes oligarchies et leurs puissants syndicats. Les petits hommes d'affaires et le marché feraient de même. C'était trop que de s'attendre à un accord volontaire sur les prix et les salaires. Le monde ouvrier n'avait aucune confiance dans l'aptitude du patronat à contenir les prix à long terme, le patronat doutait de la collaboration ouvrière, et tous deux étaient sceptiques à l'égard de la prudence du gouvernement en matière de dépenses. C'est pourquoi j'estime que des principes directeurs obligatoires sont indispensables. Il faut qu'ils soient raisonnables, complets et appliqués judicieusement.

Il faut cependant rétablir la confiance dans le gouvernement tant dans la libre entreprise, qui est la base de notre force, que dans tout le Canada. J'exhorte donc le gouvernement à abandonner ses méthodes économiques ultraconservatrices et à prendre des décisions adaptées au XX° siècle. Je l'exhorte à accorder un répit aux petites gens que devrait défendre le parti libéral, car c'est le but du libéralisme traditionnel. Je puis assurer au gouvernement que s'il prend les décisions nécessaires pour satisfaire les besoins de mes électeurs et de millions d'autres comme eux au Canada, il méritera la gratitude directe de ces centaines de milliers de personnes ainsi que le respect de nous tous.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, nous venons d'entendre un discours virulent et courageux prononcé par le seul homme du cabinet libéral qui ait eu le courage de se retirer quand ses vues étaient opposées à celles de la majorité et à la direction prise par le cabinet. Ayant écouté le discours du député de Trinity (M. Hellyer), je suis amené à penser à la raison fournie à l'époque où il a quitté le cabinet à la suite d'un différend sur la façon dont le gouvernement appliquait sa politique du logement. Si on réfléchit attentivement à ses déclarations, le désaccord était plus profond et j'en parlerai dans un instant.

J'ai dit que le député avait prononcé un discours courageux. Il est l'unique député de cette pagaille qui est en face et du déversoir de ce côté-ci qui ait eu le courage de dire ce que ses électeurs veulent lui entendre dire. A mon avis, quand on voit le parti libéral et le gouvernement pousser le pays vers un bourbier néo-socialiste, c'est le seul homme capable de ramener le parti libéral dans la voie du libéralisme.

Le député réclame le rétablissement de la confiance dans la libre entreprise. Nous aussi. Il demande que le gouvernement s'applique de nouveau à protéger les petites gens: c'était autrefois la préoccupation principale non seulement du parti libéral mais aussi de tous les partispolitiques au Canada. C'est pour les petites gens que le parti libéral et le gouvernement libéral devraient mener le combat, à la vérité.

Mais nous nous voyons entraînés, par la voie du socialisme, au contrôle de l'État et au pouvoir absolu sur les droits de la personne et la liberté d'entreprise dans notre pays. C'est le premier ministériel que j'entends présenter la situation sous son vrai jour.

Des voix: Bravo!

M. Gilbert: Ce n'est pas trop tôt.

M. Nielsen: Pas trop tôt, en effet. Le gouvernement, sous la direction de son chef actuel, est au pouvoir depuis presque trois ans et de grands changements se sont produits. Ces changements sont presque imperceptibles et n'ont pas été soulignés par les media ni signalés aux Canadiens comme ils auraient dû l'être, à mon avis. Je ferai l'inventaire de ces changements en fonction de ce qu'ils ont coûté aux Canadiens, non seulement en dollars, mais en libertés perdues, libertés qui sont érodées lentement mais sûrement.

Qu'on me permette de parler un moment de l'ampleur qu'a prise le bureau du premier ministre même. Tout ce qui contribue à accroître les frais du gouvernement contribue tout aussi directement à intensifier l'inflation dont nous souffrons aujourd'hui. Le premier ministre a 29 ministres membres du cabinet. Il dispose de l'énorme bureau du Conseil privé, ainsi que d'un bureau personnel pourvu d'organisateurs de programmes, de bureaux